



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

28/08/2023

L'an deux mil vingt trois
Le dix- sept octobre à dix- neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- MATHIOT Marie-Ange– LE
LIBOUX Edith – JUIF Agnès- KACZMAREK Marie-Thérèse – GIRAUDON
Julie - BODIN Marie - BONNIN Christine – PORTIER Sergiane
M MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 10
votants : 14

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
M DENIZOT Alain a donné pouvoir à Mme Agnès JUIF
M GIBAUT Stéphane a donné pouvoir à Mme KACZMAREK Marie-Thérèse
MM BISSONNIER Patrice et GABILLAT Eric

Non Excusé : M LECAS Medhy

M MALASSENET Bruno a été élu secrétaire de séance

DEL-2023-34 : Validation du montant des bons de chauffage et des conditions d'attribution

Les Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de reconduire et réévaluer l'aide au chauffage versée aux personnes âgées de 65 ans et plus, disposant de revenus inférieurs ou équivalents au plafond de ressources fixé pour l'octroi de l'ASPA.

Pour l'hiver 2023-2024, l'aide proposée s'élèvera à 300 € par foyer contre 250€ les années précédentes.

Les membres présents acceptent à l'unanimité.

ORVAL, le 18 Octobre 2023

Le Secrétaire de séance

Bruno MALASSENET

La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 23 Octobre 2023